



**PROMOTION DES BENEFICIAIRES A L'OBLIGATION D'EMPLOI DES
TRAVAILLEURS HANDICAPES PAR VOIE DU DETACHEMENT DANS LE
CORPS DES TECHNICIENS DES SERVICES CULTURELS ET DES
BATIMENTS DE FRANCE
SESSION 2024**

**Consignes pour remplir le dossier de
RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE
(RAEP)**

Important : le candidat doit remplir ce dossier de manière dactylographiée et le transmettre par téléversement **au plus tard le 4 septembre 2024**, avant minuit, heure de Paris (date et heure de téléversement faisant foi) via le lien suivant : pascale.obame@culture.gouv.fr, .

Pour rappel :

- Ce dossier de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP) **n'est pas noté. Toutefois, sa transmission est obligatoire.** Après études du dossier RAEP, une commission établira la liste des candidats sélectionnés pour un entretien ;
- **A défaut de transmission du dossier RAEP, le candidat ne pourra pas être retenu pour l'oral d'admission ;**
- Le jury **s'appuiera sur ce dossier pour l'épreuve d'entretien oral d'admission ;**
- **Tout envoi de dossier RAEP est définitif et aucune demande ultérieure de modification ne sera prise en compte.** Le candidat est invité à lire attentivement son dossier avant de le transmettre.
- A ce dossier doivent être joints les documents mentionnés en annexe de ce document ainsi que dans la brochure d'information. Le candidat est invité à la lire avec soin.

ATTENTION : le dossier à retourner se compose de 10 pages au maximum. Sa structure ne doit être modifiée d'aucune manière que ce soit.

Ce document doit être complété avec le logiciel « Adobe Acrobat Reader » qui permet la saisie directement dans le fichier PDF fourni.

Sommaire

Présentation du dossier RAEP et consignes diverses	page 1
<u>Première partie du dossier RAEP</u> : Identification (1 page)	page 3
<u>Deuxième partie</u> : Situation actuelle du candidat (1 page)	page 4
<u>Troisième partie</u> : Parcours de formation (2 pages)	page 5
<u>Quatrième partie</u> : Expérience professionnelle et extraprofessionnelle (3 pages maximum)	pages 7 à 9
<u>Cinquième partie</u> : Présentation du projet professionnel (1 page maximum)	page 10
ANNEXES	pages 11 à 12



**PROMOTION DES BÉNÉFICIAIRES À L'OBLIGATION D'EMPLOI DES
TRAVAILLEURS HANDICAPÉS PAR VOIE DU DÉTACHEMENT DANS LE CORPS DES
TECHNICIENS DES SERVICES CULTURELS ET DES BÂTIMENTS DE FRANCE
SESSION 2024**

**DOSSIER DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE
(RAEP)**

Première partie : Identification (1/1)

Compléter chacune des rubriques ci-dessous :

Madame

Monsieur

Nom d'usage :

Nom de naissance/ patronymique:

Prénom(s) :

Numéro(s) de téléphone professionnel :

Numéro(s) de téléphone personnel et/ou portable :

Courriel professionnel :

Courriel personnel :

Adresse personnelle :

Code postal, ville et pays :

Deuxième partie : Situation actuelle du candidat (1/1)

Compléter chacune des rubriques ci-dessous :

Ministère / collectivité territoriale / établissement :

Direction / Service :

Statut :

Corps ou cadre d'emplois et grade d'appartenance :

Troisième partie: Votre parcours de formation (1/3) - SCOLARITE

Vous **décrivez, dans l'ordre anti-chronologique** (du plus récent au plus ancien), **vos titres et diplômes que vous jugerez pertinents.**

Années de suivi	Intitulé du diplôme ou du titre	Année d'obtention

Troisième partie: Votre parcours de formation (2/3) – FORMATION CONTINUE

La formation continue s'entend comme l'ensemble des formations suivies tout au long de la vie y compris en dehors du cercle professionnel (une formation de type IRA en cours de carrière entre dans cette définition)

Vous **décrirez, dans l'ordre anti-chronologique** (du plus récent au plus ancien), **vos formations ou stages suivis que vous jugerez pertinents.**

Période	Intitulé de la formation ou du stage	Organisme de formation ou de stage	Description du contenu de la formation ou du stage	Description des principales compétences acquises
Du :				
Au :				
Du :				
Au :				
Du :				
Au :				
Du :				
Au :				

Troisième partie: Votre parcours de formation (3/3) – FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle s'entend comme l'ensemble des formations suivies dans le cadre professionnel et répondant à des objectifs précis : adaptation immédiate au poste de travail, adaptation à l'évolution prévisible des métiers, développement de qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications.

Vous **décrirez, dans l'ordre anti-chronologique** (du plus récent au plus ancien), **vos formations ou stages suivis que vous jugerez pertinents.**

Période	Intitulé de la formation ou du stage	Organisme de formation ou de stage	Description du contenu de la formation ou du stage	Description des principales compétences acquises
Du :				
Au :				
Du :				
Au :				
Du :				
Au :				
Du :				
Au :				

Quatrième partie: Expérience professionnelle et extraprofessionnelle (1/3)

Vous présenterez **dans l'ordre anti-chronologique** (du plus récent au plus ancien) les principales étapes de votre parcours professionnel ainsi que, le cas échéant, les travaux de recherche auxquels vous avez participé et les responsabilités électives, associatives ou syndicales exercées, en précisant les domaines dans lesquels vous avez exercé vos fonctions ainsi que les principales compétences acquises et développées à chaque étape de votre parcours.

Période	Grade détenu	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste	Principales compétences acquises et développées
Du :				
Au :				
Du :				
Au:				
Du :				
Au:				
Du :				
Au :				

Quatrième partie: Expérience professionnelle et extraprofessionnelle (2/3)

Période	Grade détenu	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste	Principales compétences acquises et développées
Du :				
Au :				
Du :				
Au:				
Du :				
Au:				
Du :				
Au :				
Du :				
Au :				

Quatrième partie: Expérience professionnelle et extraprofessionnelle (3/3)

Période	Grade détenu	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste	Principales compétences acquises et développées
Du :				
Au :				
Du :				
Au:				
Du :				
Au:				
Du :				
Au :				
Du :				
Au :				

Cinquième partie: Présentation du projet professionnel (1/1)

En 1 page dactylographiée maximum:

Vous motiverez votre souhait d'intégrer un nouveau corps ou cadre d'emplois de la fonction publique et d'y poursuivre votre parcours professionnel.

ANNEXES

Annexe 1 : déclaration sur l'honneur (1/1)

Je soussigné(e) _____

souhaite m'inscrire à la procédure de promotion des bénéficiaires à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés par voie du détachement dans le corps des techniciens des services culturels et des bâtiments de France, session 2024.

Je déclare sur l'honneur l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier ;

J'ai pris connaissance que la loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

- « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accompli par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende » (article 441-1 du Code pénal) ;

- « Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. » (article 441-6 du Code pénal, 1^{er} alinéa).

Je suis informée(e) que le bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle du ministère de la Culture se réserve le droit de vérifier l'exactitude de mes déclarations.

A _____, le _____

Signature du candidat
Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Annexe 2 : tableau récapitulatif des documents à fournir en complément du dossier RAEP (1/1)

L'ensemble de ces documents est à fournir, de préférence par téléversement, via le lien suivant : pascale.obame@culture.gouv.fr

Concernant les dates de remise des différents documents, veuillez-vous référer à la page 3 de la brochure d'information mise à votre disposition sur le site du ministère de la culture, à l'adresse suivante : .../...

Documents à fournir	Observations
La fiche d'inscription	Les candidats utiliseront le formulaire figurant en annexe de la brochure d'information, accessible via le lien précisé ci-dessus.
Une copie des justificatifs de reconnaissance en tant que travailleur handicapé	Les justificatifs transmis doivent être en cours de validité Les conditions pour concourir sont listées à la page 4 de la brochure.
Un état des services	Les candidats utiliseront le formulaire d'état des services mis à leur disposition sur le site du ministère de la culture dont l'adresse figure ci-dessus.